

Rapport d'investigation du coroner

Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès

à l'intention des familles,
des proches et des organismes
POUR la protection de LA VIE humaine

concernant le décès de
Laurette Therrien

2021-04787

Me Richard Drapeau

BUREAU DU CORONER		
2021-07-24 Date de l'avis	2021-04787 N° de dossier	
IDENTITÉ		
Laurette Prénom à la naissance	Therrien Nom à la naissance	
64 ans Âge	Féminin Sexe	
Sherbrooke Municipalité de résidence	Québec Province	Canada Pays
DÉCÈS		
2021-07-23 Date du décès	Sherbrooke Municipalité du décès	
Boisé Lieu du décès		

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE

Mme Laurette Therrien a été identifiée au quartier général du Service de police de la Ville de Sherbrooke par un policier de manière circonstancielle (véhicule à son nom avec plusieurs effets personnels trouvés près de l'endroit de la découverte de la dépouille, pièces d'identité avec photographie et circonstances mentionnées au présent rapport).

CIRCONSTANCES DU DÉCÈS

Le 23 juillet 2021, vers 9 h 26, Mme Therrien téléphone à un ami et lui tient des propos étranges. Elle parle entre autres de son testament. Par la suite, cet ami tente à de multiples reprises de communiquer avec elle par téléphone, mais sans succès.

Ce même jour, vers 10 h 4, un appel est logé à la centrale 9-1-1 pour un incendie dans un boisé sur la rue Cabana à Sherbrooke. À leur arrivée sur les lieux, les pompiers s'assurent que l'incendie de ce qui semble être un mannequin est éteint. Par la suite, ils transportent ce qu'ils croient être un mannequin ainsi que le réservoir d'essence qui était à ses côtés au poste de police.

Vers 14 h 11, l'ami de Mme Therrien s'inquiète de la disparition de celle-ci et communique avec le Service de police de la Ville de Sherbrooke pour signaler sa disparition. Des recherches intensives sont ensuite entreprises. Vers 14 h 35, une triangulation du cellulaire de Mme Therrien permet de le localiser. Vers 18 h 15, certains éléments permettent de croire que la disparition de Mme Therrien et l'incendie sont un seul et même événement. Des vérifications sont faites au quartier général du service de police. Après vérifications, des agents confirment que ce qu'ils croyaient être un mannequin est en fait la dépouille de Mme Therrien.

Le décès de Mme Therrien a été constaté à distance par un médecin de l'Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d'urgence à 20 h 24, le 23 juillet 2021.

EXAMEN EXTERNE, AUTOPSIE ET ANALYSES TOXICOLOGIQUES

Un examen externe a été fait le 27 juillet 2021 dans une morgue désignée de Sherbrooke. Le corps était nu et de petite taille. La peau était brûlée sur environ 90 % de la surface corporelle et une partie des brûlures était du 3^e degré.

Une autopsie a été faite le 2 août 2021 au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale à Montréal. Selon le rapport, tout le corps était brûlé et partiellement carbonisé. Il y avait aussi quelques lambeaux de vêtements brûlés aux pieds et de la suie dans la trachée et les bronches. La pathologiste a conclu que la présence de suie dans la trachée et les bronches, malgré l'absence de concentration significative de carboxyhémoglobine (marqueur de l'intoxication au monoxyde de carbone ou CO lié à l'hémoglobine), confirme que Mme Therrien était vivante au début de l'incendie et est décédée d'une inhalation de fumée dans un incendie.

Des analyses toxicologiques ont été faites au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale à Montréal. L'éthanolémie (alcoolémie) était non décelable. Ces analyses ont retrouvé notamment, la présence dans le sang de la médication prescrite de Mme Therrien. La concentration de carboxyhémoglobine (la carboxyhémoglobine est un complexe stable de monoxyde de carbone qui se forme dans les globules rouges lorsque du monoxyde de carbone est inhalé) était normale, soit inférieure à 10 %.

Une expertise en incendie sur les souliers et des tissus, retrouvés sur les lieux de la découverte de Mme Therrien a permis de mettre en évidence la présence de gazoline (essence).

ANALYSE

L'enquête policière a permis de déterminer que Mme Therrien s'est rendue seule en automobile au boisé et que le réservoir d'essence trouvé à côté de son corps provenait de son domicile. Ces informations et la présence d'une lettre d'adieu retrouvée à son domicile permettent d'exclure l'intervention d'une tierce personne.

Selon le dossier médical de Mme Therrien, celle-ci souffrait de dépression et de troubles anxieux. Elle était suivie par un médecin depuis quelque temps. Dernièrement, elle était très anxieuse de la vente de sa maison et de son déménagement. Selon son entourage, elle était croyante et pratiquait des rituels religieux. Plus particulièrement dans les derniers temps, la religion prenait beaucoup de place dans sa vie. Elle avait pris de l'information sur la purification par le feu.

Une demande de service en santé mentale avait été acceptée et Mme Therrien était en attente d'une consultation. Le 14 juillet 2021, Mme Therrien a eu une consultation médicale et n'était pas considérée suicidaire à ce moment-là. De plus, le 22 juillet 2021, soit la veille de son décès, Mme Therrien a eu une autre consultation médicale pour des troubles anxieux et semblait contrôler adéquatement son anxiété.

Selon le rapport d'agents du Service de police de la Ville de Sherbrooke, Mme Therrien tenait régulièrement un journal de son niveau d'anxiété. Elle en souffrait

énormément. Une lettre d'adieu a d'ailleurs été trouvée à son domicile faisant état de cette anxiété et de cette grande souffrance.

Plusieurs personnes, témoins et personnels des services d'urgence ont cru qu'ils avaient affaire à un mannequin. Comment peut-on se méprendre et penser être en présence d'un mannequin plutôt que le corps d'une personne ?

Selon l'information obtenue, les faits peuvent se résumer comme suit :

Le 23 juillet 2021, vers 10 h, des employés d'une entreprise prennent leur pause à l'extérieur de leur lieu de travail sur la rue Cabana. Ils aperçoivent un incendie dans un boisé de l'autre côté de la rue. L'un des employés entre chercher des extincteurs et deux autres se dirigent vers l'incendie. Une fois arrivé sur place, le feu est éteint avec les extincteurs, l'un des employés mentionne qu'il y a un corps et un autre répond que ce n'est pas un corps, mais un mannequin.

Une fois les deux employés convaincus d'être en présence d'un mannequin, que la dépouille a été éteinte et couverte de poudre provenant des extincteurs chimiques, un employé appelle la Centrale 9-1-1. Lors de cet appel, l'employé informe le répartiteur de ce qui suit : « y'a quelqu'un couché à côté, quelqu'un tombé dans le bois... c'est un mannequin ». C'est l'information qui sera transmise aux pompiers qui vont intervenir. Par la suite, les pompiers arrivent au boisé et des employés de l'entreprise leur font part qu'ils ont éteint le « mannequin ». Considérant la situation, les pompiers communiquent avec le Service de police. À leur arrivée sur les lieux, les policiers sont informés à leur tour par un pompier qu'une « poupée » a été brûlée au sol dans le petit boisé. Des employés de l'entreprise le confirment.

La dépouille a été décrite par plusieurs personnes comme ayant l'apparence d'un mannequin. En somme, l'apparence de la dépouille transformée par le feu et couverte de poudre d'extincteur a provoqué de la confusion. De plus, l'odeur décrite comme celle d'essence ou matière brûlée a probablement également provoqué de la confusion.

On peut penser que dans le présent cas, les sens de la vue et de l'odorat ont été affectés par la transformation par le feu. Si des éléments apportent de la confusion, la perception peut être affectée.

La perception est le résultat de l'action de percevoir par les organes des sens puis du traitement des informations recueillies par le cerveau comme un processeur.

Par la suite, la décision est prise de transporter « le mannequin » au poste de police.

L'une des personnes interrogées après la découverte de l'erreur a indiqué que « c'est étrange, mais des fois quand tout le monde dit la même chose, je ne me suis pas posé de questions à savoir si ce n'était pas un mannequin. ». Une autre personne a déclaré ce qui suit : « je compare ça à un spectacle d'illusion. On se fait dire par un témoin que c'est une poupée, ça ressemble à une poupée, il n'y a pas d'odeur, on n'est pas du tout en mode PR (premier répondant), on ne voit à peu près jamais ça quelqu'un qui s'est immolé et quand on voit des brûlés, ça ne ressemble pas à ça. Le

visage ressemblait tellement à du plastique. On était convaincu. Il n'y avait aucun doute de notre part. »

La perception est le produit d'un travail cérébral. L'influence du groupe affecte la perception. Il y a eu plusieurs expériences dans le passé démontrant à quel point la suggestion sociale peut infiltrer le réseau neuronal avec lequel nous pensons voir la réalité. À titre d'exemple, les sociologues Janet Lynne Enke et Donna Eder découvrirent qu'en matière de ragots, lorsqu'une personne commence par émettre un commentaire négatif sur une personne X extérieure au groupe, la réaction du reste du groupe dépend entièrement de la seconde opinion exprimée. Si la seconde personne confirme que X est abominable, la majeure partie du groupe fera chorus pour émettre une opinion similaire. Si, à l'inverse, le second commentateur affirme que X est génial, le groupe est bien moins enclin à s'abattre, telle une volée de harpies, pour détruire sa réputation ».

Le corps de Mme Therrien était brûlé, carbonisé par endroit, transformé par le feu, couvert de poudre provenant d'un extincteur chimique, découvert par des gens qui n'avaient probablement jamais vu un corps brûlé et qui ont eu une perception erronée de ce qu'ils voyaient. De plus, certains ont senti une odeur d'essence et d'autres de caoutchouc brûlé. Par la suite, la suggestion sociale a influencé la perception des autres personnes et les a convaincus d'avoir vu une chose plutôt qu'un corps humain.

Les responsables du Service de police de la Ville de Sherbrooke et du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke ont fait plusieurs démarches pour éviter qu'un cas semblable se reproduise.

Suite au décès de Mme Therrien, le Service de police de la Ville de Sherbrooke et a entrepris plusieurs actions pour améliorer les choses comprenant ce qui suit :

- La politique sur les scènes a été bonifiée afin de spécifier le constat de mort évidente et de déterminer le moment où la responsabilité de la scène est transférée des pompiers aux policiers ;
- Les cadres responsables des opérations ont assisté à une rencontre d'information avec un pathologiste judiciaire afin de mettre à niveau les procédures décisionnelles ;
- Une enquête a été instruite afin d'évaluer les actions des agents dépêchés sur place.

Suite au décès de Mme Therrien, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke et a entrepris plusieurs actions comprenant ce qui suit :

- Des membres ont assisté à une formation donnée par un pathologiste judiciaire avec d'autres intervenants (Service de police, techniciens ambulanciers paramédics) ;
- Le Service de protection contre les incendies a devancé la revue du module .1 (protocole d'intervention MED-LEG) qui était prévu en 2024 ;
- Des ajustements ont été apportés aux formulaires de décès à l'ensemble des décès et à risque de décès qui doit maintenant être complété en tout temps ;
- Il y a eu une demande de travail d'équipe en interopérabilité élargie avec les techniciens ambulanciers paramédics ;

-Il y aura intégration future du formulaire de décès dans le logiciel ICO.

En sommes, plusieurs démarches ont été entreprises pour éviter qu'une situation semblable se reproduise.

CONCLUSION

Mme Laurette Therrien est décédée par asphyxie par inhalation de fumée dans un incendie.

Il s'agit d'un suicide.

Je soussignée, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, les causes, les circonstances décrits ci-dessus ont été établis au meilleur de ma connaissance, et ce, à la suite de mon investigation, en foi de quoi j'ai signé, à Sherbrooke, ce 4 novembre 2022.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Drapeau', with a stylized flourish at the end.

Me Richard Drapeau, coroner